

Chiffres clefs de la CIVS - février 2015

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 28 février 2015

| | |
|--|---|
| Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS | 28 885 dossiers dont 9 682 requêtes bancaires |
| Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul | 33 969 Ce chiffre se décompose comme suit : ▶ 21 268 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ▶ 12 250 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ▶ 451 autres décisions (renvois, acte de désistement) |

Accueil et renseignement des requérants pour le mois de février 2015 uniquement

| | |
|--|------------|
| Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques | 148 |
| Demande de renseignement traitée par courriel via le site | 0 |